

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Rapport annuel 2020

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

ORGANISATION FAÏTIÈRE

... des services spécialisés et personnes juridiques:

- Qui proposent ou qui adressent des personnes exerçant de la violence dans le cadre domestique vers des consultations spécialisées et/ou
- qui s'engagent pour les services spécialisés à destination des personnes exerçant de la violence dans le cadre domestique.

LE TRAVAIL AVEC LES PERSONNES AUTEURES DE VIOLENCE RENFORCE LA PROTECTION DES VICTIMES

Travailler avec les auteurs de violences domestiques est une contribution essentielle à la protection des adultes et enfants victimes de violence domestique.

Une prévention durable et efficace de la violence domestique requière que les personnes auteur-e-s de violence assument l'entière responsabilité de leur comportement et le modifient.

La recherche et la pratique s'accordent à dire que la violence domestique nécessite un conseil et un traitement professionnels. "En même temps, il a été démontré que la probabilité de récurrence de la violence dans les relations de couple est élevée s'il n'y a pas d'intervention extérieure. Environ une personne sur deux ayant recours à la violence redeviendra violente sans intervention (Walker et al. 2013)".

L'APSCV s'engage tout particulièrement pour le travail de conseil professionnel auprès des personnes auteures de violences.

OBJECTIFS

- Sensibiliser au problème de la violence domestique, prévenir la violence et promouvoir des solutions pour la réduire.
- Promouvoir le travail professionnel avec les personnes auteures de violence domestique.
- Soutenir l'échange entre les institutions et représenter leurs intérêts au niveau national et international.
- Effectuer des travaux de lobbying et de relations publiques.

27 MEMBRES

Nous remercions chaque organisation pour sa confiance de longue date.

Liste membres: www.fvgs.ch/Fachstellen.html

CONVENTION D'ISTANBUL

Les travaux de l'APSCV s'inscrivent dans le cadre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul, STCE n° 210), qui a été ratifiée par la Suisse en 2017.

La Convention d'Istanbul reconnaît que l'égalité en droit et en pratique entre les femmes et les hommes est un élément essentiel de la prévention de la violence fondée sur le sexe. Elle stipule à l'article 16 que des programmes d'intervention préventive et de traitement pour les auteurs de violences domestiques doivent être mis en place ou soutenus.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Statistiques nationales sur le travail de conseil auprès des personnes auteurs de violence

2019 - 2020, les données collectées ont été entièrement revues sur le plan conceptuel et un nouvel outil permettant la relève des données a été introduit.

Ainsi, différents aspects quantitatifs du travail effectué par les services de consultation spécialisés sont désormais connus et rendus transparents. Et les défis et le potentiel d'amélioration des conditions cadres du travail de conseil auprès des auteurs de violences peuvent devenir plus clairs.

Les statistiques constituent désormais une base permettant d'initier de nouvelles discussions avec les différents partenaires (au niveau fédéral et cantonal, ainsi qu'avec d'autres partenaires sur le terrain).

Les nouvelles statistiques permettent également à la Suisse de fournir les données requises par la Convention d'Istanbul.

Ensemble des données:

www.apscv.ch/statistiques.html

2'400 PERSONNES

ont eu recours à l'offre des services spécialisés en 2019. Ces personnes ont participé à **plus de 6'000 séances** (en individuel, en couple et en groupe).

73.8%

Les partenaires du réseau jouent un rôle essentiel pour que les personnes qui ont recours à la violence prennent part à un suivi. Dans 73,8% des cas, les personnes prennent part à un suivi du fait basé d'une recommandation, d'une ordonnance ou d'une mise sous condition par un partenaire du réseau.

7.3%

Sur 10'495 personnes enregistrées par la police pour violence domestique en 2019, **seule 7.3 % des personnes ont été astreintes à un suivi.**

Jede zweite Person

48% der personnes prennent part **gratuitement** aux séances en individuel (et 40% des personnes aux séances en couple) bien qu'il n'existe pas de Loi pour l'Aide aux personnes Recourant à la Violence LAREV qui garantisse l'accès à une telle offre. Ce sont actuellement les organisations actives sur le terrain qui permettent l'accès facilité à une telle offre.

AUTOUR DU CORONAVIRUS

L'année 2019 a été particulièrement difficile en raison de la situation liée au Corona et a entraîné une augmentation des activités de communication

Des informations spécifiques ont été mises à la disposition des personnes auteur-e-s de violences, des centres de consultations et du grand public. Il a également été possible de donner une visibilité aux services spécialisés au niveau national par le biais des communiqués de presse et des affiches de l'OFSP.

Malheureusement, la journée nationale prévue en juin 2020 a dû être reportée à 2021.

DIALOGUE STRATÉGIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU POSTULAT ARSLAN

Le postulat Arslan 19.4369 "Mieux protéger les victimes dans les cas à haut risque de violence domestique. Examiner des mesures plus efficaces" a été adopté par le Conseil national en date du 20.12.2019.

Un dialogue stratégique et un groupe de travail avec des acteurs de la Confédération, des services intercantonaux et de la société civile ont été constitués au printemps 2020. L'APSCV a été invitée à y participer et à y apporter la perspective du travail de prévention auprès des personnes auteures de violence.

Cet événement unique a permis aux acteurs politiques de partager leurs expériences et d'échanger sur des champs d'action considérés prioritaires. Le dialogue stratégique qui s'est tenu sur initiative du DFJP et en coordination avec le DFI s'inscrit dans la ligne des travaux déjà effectués ou en cours tant au niveau fédéral que cantonal. Les résultats seront communiqués au cours du second semestre de 2021.

Coronavirus Actualisé au 13.02.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

Santé psychique : offres de soutien

Le coronavirus ne constitue pas seulement un danger pour notre condition physique ; la pandémie représente également une pression sur le moral de nombreuses personnes. Vous ne vous sentez pas bien ou vous vous inquiétez pour quelqu'un ? Essayez d'en parler. Si nécessaire, vous pouvez trouver de l'aide sur les plateformes Internet ou auprès de certaines organisations. En cas de soucis économiques, de solitude ou simplement parce que la vie n'est pas facile en ce moment.

www.ofsp-coronavirus.ch

RAPPORT ALTERNATIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION D'ISTANBUL EN SUISSE

Sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du 11 mai 2011 (Convention d'Istanbul).

La société civile est invitée à préparer un rapport alternatif sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en Suisse. Ainsi co-existeront le rapport rédigé par la Confédération et celui réalisé par les ONGs, permettant ainsi de rendre une vue globale de la situation actuelle en Suisse.

La date limite de soumission a été reportée à 2021 en raison de la situation de Corona.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

COMMUNICATION

L'APSCV répond régulièrement aux demandes de la presse et aux demandes de renseignements sur les services de conseil soit par les personnes auteur-e-s de violence soit par le réseau des partenaires.

Nous constatons que le nombre de demandes de renseignements augmente d'année en année et nous en réjouissons.

FUNDRAISING

En 2020, Roxanne Falta et Thomas Jost ont activement aidé l'APSCV dans ses activités de collecte de fonds. Nous leur en sommes très reconnaissants. Cela a ouvert des portes intéressantes que nous allons continuer d'explorer.

Début 2021, une demande de soutien financière pour la prévention de la violence pourra être déposée auprès du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

MISE EN RÉSEAU

Comme les années précédentes, la mise en réseau et la coopération avec d'autres organisations actives dans le domaine de la violence domestique ont été réalisées :

- Échange annuel avec le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG sur les activités de l'année passée et à venir
- Échange continu d'expertise avec le réseau Istanbul-Convention.ch
- Échange continu d'expertise avec l'organisation européenne Work with Perpetrators European Network WWP-EN

COMITÉ DE DIRECTION

Christian Anglada a quitté son poste de président en mars 2020. Le conseil s'est ensuite organisé sous forme agile.

En 2020, Roxanne Falta et Thomas Jost ont activement soutenu l'APSCV dans ses activités de collecte de fonds.

PERSPECTIVES 2021

- Demande de subvention pour la prévention de la violence auprès du Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes (BFEG)
- Publication des statistiques 2020
- Publication de la "Feuille de Route" réalisée dans le cadre du dialogue stratégique de la motion Arslan
- Soumission du rapport alternatif dans le cadre de la Convention dite d'Istanbul
- Tenue de la journée nationale
- Poursuite des discussions avec le SKHG sur un projet commun

10.04.2021, den FVGS Vorstand

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

ERFOLGSRECHNUNG_COMPTES DE RÉSULTATS 1.1.19-31.12.2020

AUFWAND_DÉPENSES	IST_EFFECTIF per_au 31.12.20	Budget 2020
Entlöhnungen_Salaires	28'081.55	9'000.00
Infrastruktur_Infrastructure	140.00	200.00
Internationales: Membership WWP-EN	323.49	332.00
Internet	148.60	400.00
Spesen Dépenses Comité		700.00
Total	28'693.59	10'632.00

ERTRAG_RECETTES

Mitglieder-Jahresbeiträge_Cottisations annuelles des membres 2020/2021	11'050.00	7'150.00
Jahrestagung 2020, Fundraising Migros	3'000.00	2'000.00
Jahrestagung 2020 Eintritte	0.00	600.00
Spenden	350.00	0
EBG. 2. und 3. Tranche für GREVIO-Statistik Statistiques GREVIO, Financement BFEG	5'500.00	5'500.00
Transitorische Verbuchung (Lohnschuld an die Geschäftsleiterin infolge ungenügender Finanzlage; Rechnung Nr. 2012182 vom 18.12.20)	5754.55	
Total	25'654.55	15'250.00

Gewinn_Gain	-3039.04	4618.00
--------------------	-----------------	----------------

BILANZ_BILAN AM_DU 31.12.2020

AKTIVEN_ACTIF

Postkonto	4'589.91
-----------	----------

Total	4'589.91
--------------	-----------------

PASSIVEN_PASSIF	0
------------------------	----------

Vermögen am_Patrimoine le 31.12.2020	4'589.91
---	-----------------

Eröffnungsbilanz am_Bilan d'ouverture le 1.1.2020	7'628.95
--	----------

Vermögen am_Patrimoine le 31.12.20	4'589.91
------------------------------------	----------

Gewinn_Gain	-3'039.04
-------------	-----------

4'589.91	4'589.91
-----------------	-----------------

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

BUDGET 2021 (provisorisch / provisoire)

AUFWAND_DÉPENSES

Entlöhnungen Geschäftsstelle _Salaires Direction	47'700
Aufwand Vereinsvorstand	90'000
Fachstellen für gewaltausübende Personen	64'000
Infrastruktur_Infrastructure	200
Internationales: Membership WWP-EN	350
Internet	450
Spesen Vorstand_Dépenses Comité	750
Räumlichkeiten-Aufwände (Vorstandssitzungen)	3'500
IT-Tools: Zoom (Videokonferenzen), SurveyMonkey (Statistiken), Mailchimp (CRM)	550
Nationaltagung (Räumlichkeiten, Catering, Material, Übersetzung, Referierende)	8'000

Total Aufwand	215'500
----------------------	----------------

ERTRAG_RECETTES

Einnahmen aus regelmässiger Aktivität

Eigenleistung der Organisation (Geschäftsstelle und Vorstand)	141'200
Mitgliedschaften_Cottisations annuelles des membres (25 Mitglieder: 13 à 400.-; 13 à 150.-;)	9'360
Eintritte Nationaltagung	1'000

Beiträge von Dritten

Bereitstellung von Räumlichkeiten durch Dritte	6'000
Fundraising Nationaltagung (Migros)	4'000
Beantragte Finanzhilfe vom Bund (25% der Gesamtkosten)	53'940

Total Ertrag	215'500
---------------------	----------------

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

KOMMENTAR

Zur Erfolgsrechnung 2020

Umfangreiche Arbeiten unserer Geschäftsführerin aus dem Jahr 2019 wurden erst Anfangs 2020 mit CHF 5'400 verrechnet. Die Geschäftsführerin hat im 2020 das neue Statistikerfassungssystem vorbereitet, durchgeführt und mit einem veröffentlichten Statistikbericht ausgewertet. Überdies hat sie den Finanzantrag an den Bund entwickelt, den FVGS in einer parlamentarischen Arbeitsgruppe (AG Motion Arslan) vertreten und bei der Verfassung des GREVIO-Berichts mitgewirkt. Dies alles hat zu einem Arbeitsvolumen geführt, welches zum einen mehr als das Doppelte des Budgetierten umfasst, zum anderen aber für die Verbandsmitglieder und den Verband gewaltige Schritte in den Bereichen Berichtswesen (Statistiken), Entwicklung und Vernetzung auf nationaler Ebene ermöglicht hat. Aufgrund der schlechten Finanzlage sind wir mit der Geschäftsführerin übereingekommen, dass sie uns eine ihrer Lohnrechnungen (Nr. 2012182) auf die Geschäftsrechnung 2021 stundet (siehe transitorische Verbuchung).

Zum Budget 2021

Für dieses Jahr hat die Geschäftsstelle erstmals im Rahmen der IK-Verordnung einen Antrag für wiederkehrende Aufgaben des Fachverbands an den Bund stellen können. Dabei sind die Leistungen des Vorstands als Aufwand verbucht aber auch als freiwillige Arbeit bei den Erträgen wieder aufgeführt.

COMMENTAIRES

Compte de résultat 2020

Une partie du travail conséquent de notre secrétaire générale réalisé en 2019 a été facturé début 2020 à hauteur de CHF 5'400. En 2020, le secrétariat général a préparé et réalisé un projet visant la mise en place de nouvelles statistiques et publié les résultats des données collectées. En outre, elle a préparé une demande de financement auprès de la confédération pour les travaux réguliers de l'APSCV, représenté l'APSCV dans un groupe de travail parlementaire (Motion Arslan) et participé à la rédaction du rapport GREVIO. Tout cela a conduit à un volume de travail double de celui budgété mais qui d'autre part a permis aux membres de l'association et à l'association de faire des pas de géant dans les domaines du reporting (statistiques), du développement et de la mise en réseau au niveau national. En raison de la mauvaise situation financière, nous avons convenu avec la secrétaire générale qu'elle reportera l'une de ses factures de salaire (n° 2012182) sur le compte d'exploitation 2021 (voir écriture transitoire).

Budget 2021

Cette année, pour la première fois, le secrétariat général a pu soumettre une demande auprès du BFEG pour des tâches récurrentes de l'APSCV au titre de l'ordonnance sur la Convention d'Istanbul. Les services du conseil d'administration sont comptabilisés en tant que dépenses, mais sont également repris dans les recettes en tant que travail bénévole.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Garantissant une comptabilité réglementaire / Für getreue Buchführung:

Martin Werner, comptable / Kassier

Berne le 22.4.2021



Hiermit bestätigt Peter Briggeler, Co-Leiter Sexualität und Gesundheit der Aids Hilfe Bern, wohnhaft in 3018 Bern, dass die von Postfinance ausgewiesenen Bewegungen auf dem Vereinskonto mit den Einnahmen und Ausgaben im Finanzbericht vom Jahr 2019 übereinstimmen.

Peter Briggeler, co-directeur sexualité et santé d'Aide Sida Berne, résidant à 3018 Berne, valide ici que les mouvements décelés du compte bancaire d'APSCV chez Postfinance sont concordants avec les recettes et les dépenses du rapport financier de l'année 2019.

Berne, le 22.4.2021

